

ANALYSE D'UNE COHORTE D'EXPLOITATIONS ENTRE 2010 ET 2020

Parmi les 40 989 exploitations du Grand Est en 2020, au moins 25 806 existaient déjà en 2010. Cette préexistence est établie sur la base d'un ou plusieurs identifiants administratifs tel que, entre autres, le Siret (immatriculation entreprise) ou le Pacage (identifiant d'aide de la PAC) ; identifiants communs aux deux millésimes du recensement agricole. L'étude de ce panel d'exploitations « pérennes » permet d'observer certaines évolutions de l'agriculture régionale. Si l'essentiel de ces exploitations ne connaissent que peu de changements (65 à 85 % selon le critère étudié), la part restante met en évidence plusieurs évolutions telles que la spécialisation au sein des orientations agricoles bovines (Otex), la propension aux grandes cultures ou l'agrandissement des exploitations au travers de la superficie agricole utilisée (SAU).

Approche comparative : appariées et non appariées, quelles différences ?

Au minimum, 63 % des exploitations enquêtées en 2020 dans le Grand Est ont également été recensées en 2010. D'une part, l'étude de cette cohorte d'exploitations porte sur la comparaison des exploitations identifiées comme ayant été enquêtées aux deux recensements agricoles de 2010 et 2020, dites appariées ou pérennes, et les autres de 2020 non retrouvées en 2010, dites non appariées, afin d'identifier les différences entre elles. D'autre part, elle aborde les évolutions constatées, aussi bien d'un point de vue structurel (dénombrement d'exploitations)

que tendanciel (gains ou pertes), pour les seules exploitations appariées.

Des exploitations pérennes sous forme sociétaire et/ou de grande dimension économique

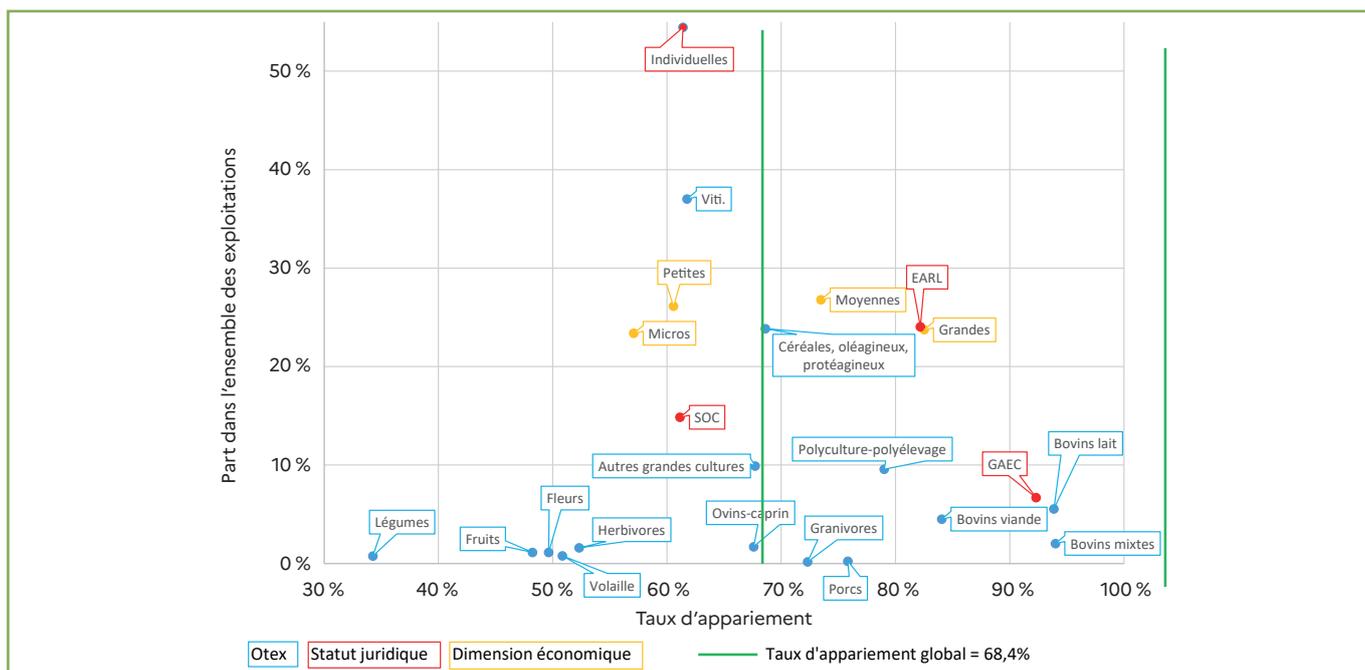
En 2020, 84,4 % des exploitations en GAEC ou EARL ont pu être appariées alors qu'elles ne représentent que 61 % parmi les exploitations individuelles. Les grandes exploitations présentant un caractère à plus forte probabilité de pérennité sont plus souvent appariées (83 %) à l'inverse des micro-exploitations qui ont vu leur nombre décroître entre 2010 et 2020 et plus sujettes à mutations (cessation, reprise, installation) sur une plus longue période (57 %

d'appariées). Par ailleurs, la production brute standard (PBS) de ces exploitations appariées représente 78,2 % de la PBS totale et leur PBS moyenne est de plus de 80 k€ supérieure à celle des non appariées (207 k€ contre 125 k€).

Plus grandes ou en société, les exploitations appariées mobilisent plus de main-d'œuvre : 77 % se retrouvent dans les exploitations appariées et occupent 1,8 « équivalent temps plein » contre 1,1 pour les non appariées, ces dernières reposant plus souvent sur le seul chef d'exploitation. Par ailleurs, le taux de féminisation des chefs d'exploitation est plus élevé chez les non appariées : 1/3 contre à peine plus de 1/4 chez les appariées.

Graphique 1

Taux d'appariement 2020-2010 et représentativité des exploitations



Note de lecture : les exploitations retenues pour l'appariement sont à 24 % en orientation céréales-oléagineux-protéagineux et 69 % d'entre elles ont pu être appariées ou retrouvées en 2010 et en 2020.

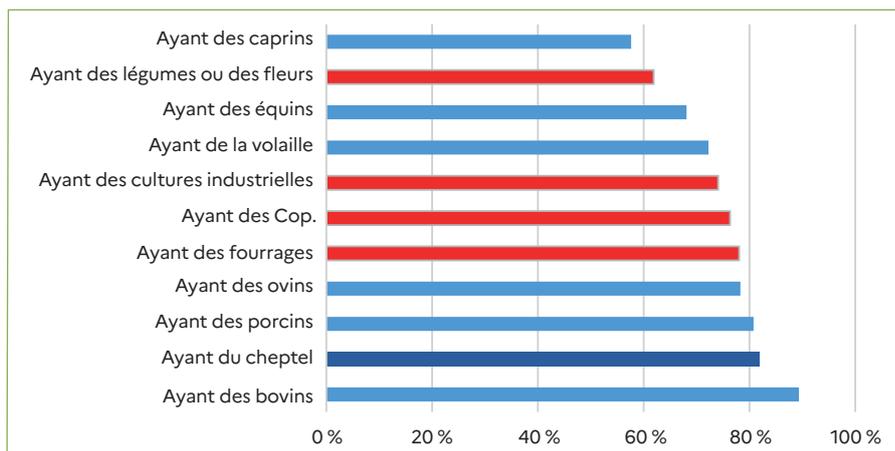
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Plus d'activités d'élevage pour les exploitations appariées et de cultures spécialisées pour les non appariées

Neuf exploitations bovines (lait, viande ou mixte) sur dix ont pu être appariées, ce n'est le cas que de sept sur dix toutes orientations confondues. Presque la totalité des exploitations bovines laitières ont été retrouvées en 2010 et 2020. Le constat de la pérennité administrative est équivalent pour la catégorie polyculture-élevage avec huit sur dix. Inversement, les exploitations à orientation fruits/légumes et horticulture sont nettement sous-appariées : moins de cinq sur dix d'entre elles le sont. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles soient moins pérennes car il faut tenir compte de la difficulté potentielle d'appariement à partir du numéro Siret uniquement, quand il est connu. Cette prévalence des activités d'élevage dans la catégorie des appariées se retrouve tout naturellement au niveau de la répartition de la SAU : 78 % des exploitations ayant des cultures fourragères ainsi que de la détention de cheptels en particulier bovins.

Graphique 2

Taux d'appariement selon le type d'en ayant



Source : Agreste - Recensements agricoles 2010-2020

Tableau 1

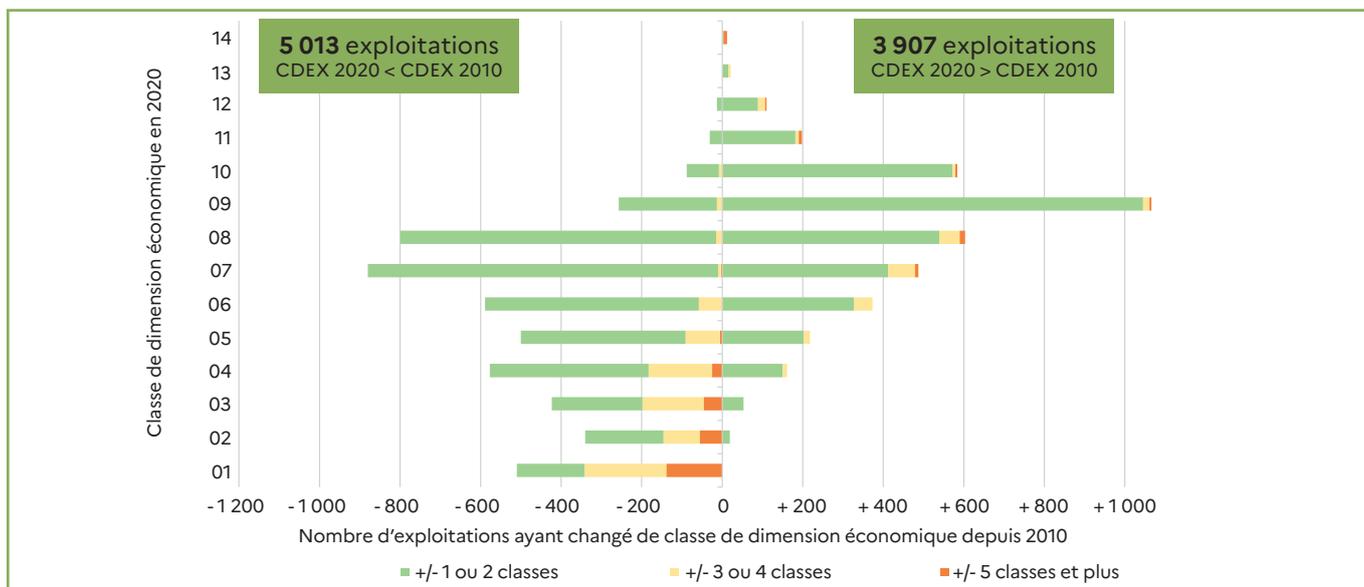
Trajectoire des exploitations selon la dimension économique

	Nombre	Situation en 2010				
		Micros	Petites	Moyenne	Grandes	Total
Situation en 2020	Micros	14,6% 3 769	961	228	77	5 035
	Petites	516	16,9% 4 374	918	12,2% 158	5 966
	Moyennes	64	539	23,3% 6 018	799	7 420
	Grandes	8,9% 24	59	1 084	24,1% 6 218	7 385
	Total	4 373	5 933	8 248	7 252	25 806

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Graphique 3

Evolution des exploitations pérennes changeant de classe (CDEX) selon la CDEX 2020 et l'amplitude de variation entre 2010 et 2020



CDEX (milliers d'euros de PBS) : 1-[moins de 2], 2-[2 à 4], 3-[4 à 8], 4-[8 à 15], 5-[15 à 25], 6-[25 à 50], 7-[50 à 100], 8-[100 à 250], 9-[250 à 500], 10-[500 à 750], 11-[750 à 1000], 12-[1000-1500], 13-[1500 à 3000], 14-[3000 et plus]

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Cohorte d'exploitations pérennes 2020-2010 : quelles évolutions en dix ans ?

L'analyse suivante porte sur les seules 25 800 exploitations appariées en

confrontant sur un même critère, la valeur obtenue en 2010 et la valeur de 2020 pour repérer les exploitations qui n'ont pas changé de situation, celles qui ont changé en évoluant de façon positive par exemple en ayant une

surface plus importante ou une PBS plus forte ou, à l'inverse, de manière négative.

Une certaine stabilité du dimensionnement économique

Dans 80 % des cas, les exploitations pérennes du Grand Est restent en 2020 dans leur classification de dimension économique de 2010. Cette proportion est plus modérée, de l'ordre de 74 %, pour les dimensions économiques petites ou moyennes ; et plus élevée, environ 86 %, pour les « extrêmes », grandes et micro-exploitations.

Environ 5 400 exploitations changent de dimension économique entre 2010 et 2020 avec un peu plus de la moitié (52 %) qui adoptent une trajectoire à la baisse du niveau économique. La catégorie des moyennes exploitations est la seule à perdre des effectifs entre 2010 et 2020 : -10 %, passant de 8 248 exploitations en 2010 à 7 420 en 2020. Les autres catégories, petites ou grandes, voient leur nombre d'exploitations

progresser très légèrement et les micros augmenter de 15 %. Une analyse plus fine, par classe de dimension économique (CDEX), montre que seulement deux exploitations sur trois se maintiennent dans leur CDEX entre 2010 et 2020. La possibilité de changer de classe entre les deux millésimes du recensement est plus forte et concerne alors 8 920 exploitations.

On observe ainsi nettement moins d'exploitations (44 %) dont la CDEX progresse entre 2010 et 2020 que dans le sens inverse (56 %). L'évolution constatée n'est limitée, dans 84 % des cas, qu'à une ou deux CDEX à la hausse ou à la baisse. Ainsi, les écarts plus forts concernent 1 365 exploitations dont la majorité, autour d'un millier, voient une baisse en terme de CDEX, contribuant ainsi à l'accroissement de la catégorie des micro-exploitations, alors que pour

les 300 autres, la progression de CDEX apparaît mieux répartie sur chaque classe.

Vers plus de grandes cultures et une spécialisation des élevages bovins

Globalement les exploitations pérennes se maintiennent dans leur orientation technico-économique : 84 % des exploitations classées dans une Otex en 2020 étaient déjà dans cette Otex en 2010. Ce taux de maintien dans l'orientation varie néanmoins de 94 % pour les céréales à de l'ordre de 50 à 75 % pour celles impliquant de l'élevage. Plusieurs mutations peuvent être observées, elles conduisent à une spécialisation impactant notamment les élevages bovins, d'une part, et la polyculture-polyélevage au bénéfice des grandes cultures.

Tableau 2
Trajectoire des exploitations selon l'orientation agricole

Nombre	Situation en 2010												Total
	Grandes cultures	Maraîchage, horticulture	Viticulture	Cultures fruitières, autre culture permanente	Bovins lait	Bovins viande	Bovins mixte	Ovins, caprins, autres herbivores	Porcins, volailles	Polyculture, polyélevage	Non classée		
Grandes cultures	7 287	15	81	7	160	102	50	69	61	852	6	8 690	
Maraîchage, horticulture	37	220	14	s	0	s	0	s	0	35	0	312	
Viticulture	s	s	8 538	14	0	0	0	s	s	46	0	8 608	
Cultures fruitières, autres cultures permanentes	10	s	19	137	4	s	s	s	s	26	s	205	
Bovins lait	8	0	0	0	1 327	8	356	3	3	254	0	1 959	
Bovins viande	18	0	s	0	82	960	143	68	12	144	s	1 429	
Bovins mixte	s	0	0	0	101	6	534	7	s	70	s	721	
Ovins, caprins, autres herbivores	19	0	s	s	9	31	9	591	14	74	s	752	
Porcins, volailles	17	0	0	s	5	s	0	s	198	38	s	265	
Polyculture, polyélevage	350	21	41	19	178	114	138	44	61	1 884	0	2 850	
Non classée	s	s	s	s	0	0	s	0	0	0	3	15	
Total	7 764	258	8 696	186	1 866	1 228	1 231	789	354	3 423	11	25 806	

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Excepté pour l'orientation viticulture, au moins 10 % des effectifs d'exploitations 2020 de chaque Otex proviennent d'exploitations classées en polyculture-polyélevage en 2010. Ainsi, cette dernière, perdant 573 exploitations entre 2010 et 2020, sa part dans l'ensemble baisse d'un peu plus de deux points entre 2010 et 2020, passant de 13 % à 11 %. Pour autant, l'évolution n'est pas que dans le sens de

la spécialisation ou simplification des systèmes : 12 % des exploitations polyculture-polyélevage en 2020 étaient en céréaliculture en 2010. Toutefois, la situation réciproque de polyculteur en 2010 à céréalier en 2020 présente un taux double (24 %).

Ainsi, l'orientation grandes cultures gagne 926 exploitations entre 2010 et 2020, gain issu du différentiel avec

1 400 exploitations de 2010 qui étaient en polyculture-polyélevage ou en bovins et 477 exploitations de grandes cultures en 2010 qui sont passées en majorité à polyculture-polyélevage. L'orientation bovine, lait, viande et mixte cumulées, perd 216 exploitations. Ce n'est pas au niveau des trajectoires polyculture-polyélevage vers élevage bovin ou inversement que se ressent la spécialisation ou la

diversification puisque l'ordre de grandeur est similaire (réciproquement 468 exploitations dans un sens et 430 dans l'autre) mais plutôt au sein même de la typologie bovine. En effet, 499 exploitations bovines mixtes de 2010 sont clairement orientées lait ou viande en 2020 contre seulement 107 de lait ou viande à mixte. De façon assez significative, 312 exploitations sont passées d'une orientation bovine à une orientation grandes cultures traduisant peut-être une nouvelle priorisation des activités agricoles.

Moins d'exploitations d'élevage mais maintien du nombre d'UGB

6 219 exploitations pérennes, soit un quart d'entre-elles, changent de classe d'UGB entre 2010 et 2020 ; 4 081 basculent dans une classe inférieure et 2 138, soit presque deux fois moins, progressent vers une classe supérieure. Cette tendance à la diminution des fermes d'élevages se traduit aussi par l'arrêt total de tout élevage entre 2010 et 2020. En effet, 1 955 exploitations ayant des UGB en 2010 n'en possèdent plus en 2020 et la perte d'UGB correspondante est de presque 67 000 UGB. La situation inverse de création ex-nihilo d'élevages entre 2010 et 2020

ne concerne que 369 exploitations, avec un gain à la clé de plus de 10 500 UGB. Ainsi, le rythme de disparition totale d'activités d'élevage au sein des exploitations pérennes est cinq fois plus élevé que celui de création.

La perte d'exploitations d'élevage n'implique pas la baisse du cheptel dans la région puisque le nombre d'UGB (tous animaux confondus) des exploitations pérennes augmente même de 1 640 UGB. Les exploitations avec moins de 100 UGB en 2020 en perdent nettement. A l'inverse, les exploitations de plus de 150 UGB montrent un solde d'UGB de près de 145 000 UGB (164 000 en gain et 19 000 en perte).

Tableau 3
Trajectoire des exploitations selon le nombre d'UGB

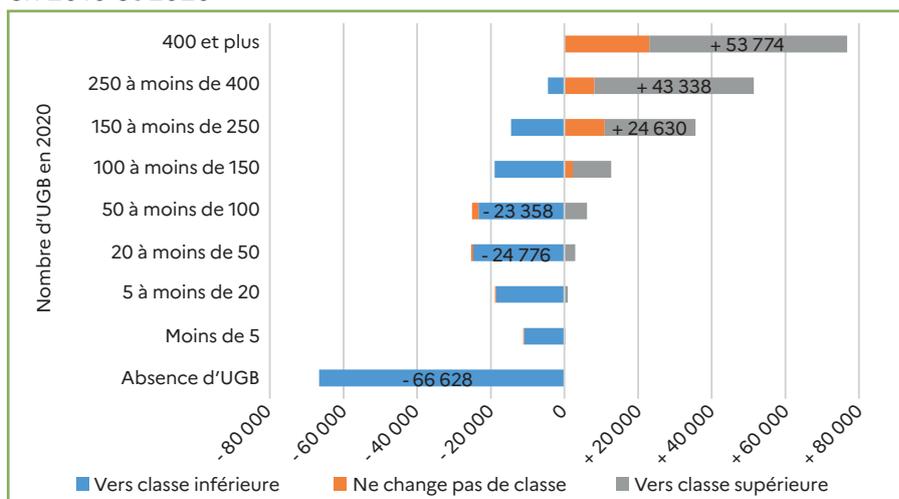
Nombre		Situation en 2010									Total
		Sans UGB	Moins de 5	5 à moins de 20	20 à moins de 50	50 à moins de 100	100 à moins de 150	150 à moins de 250	250 à moins de 400	400 et plus	
Situation en 2020	Sans UGB	14 538	971	304	277	209	98	67	21	8	16 493
	Moins de 5	266	394	255	73	47	11	s	s	0	1 057
	5 à moins de 20	49	68	496	246	98	37	s	s	0	1 022
	20 à moins de 50	18	12	151	656	317	74	31	s	s	1 274
	50 à moins de 100	13	s	15	170	951	286	83	14	s	1 536
	100 à moins de 150	6	s	5	12	248	713	265	30	s	1 284
	150 à moins de 250	5	s	s	11	42	376	1 103	151	8	1 700
	250 à moins de 400	6	s	0	s	s	43	370	496	42	973
	400 et plus	6	4	s	s	s	9	43	159	240	467
Total		14 907	1 457	1 231	1 449	1 926	1 647	1 996	890	303	25 806

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Un accroissement net de la SAU des grandes exploitations

85 % des exploitations pérennes ne changent pas de classe de SAU entre 2010 et 2020, c'est neuf points de plus que pour les UGB. Sur la tranche de SAU de 10 à 400 ha (62 % des exploitations en 2020), on observe pour les exploitations qui changent de classe de SAU, un peu plus de 650 exploitations qui basculent dans une classe inférieure et près de 2 100, soit trois fois plus d'exploitations, qui migrent vers une classe supérieure. Les exploitations pérennes voient leur SAU progresser de près de 114 000 ha : soit 4,4 ha en moyenne par exploitation. Ce gain de SAU constitue le solde net d'une perte de 47 000 ha qui concernent surtout les exploitations de moins de 200 ha en 2020 et un gain de 161 000 ha porté

Graphique 4
Evolution des exploitations pérennes selon leurs classes d'UGB en 2010 et 2020



Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

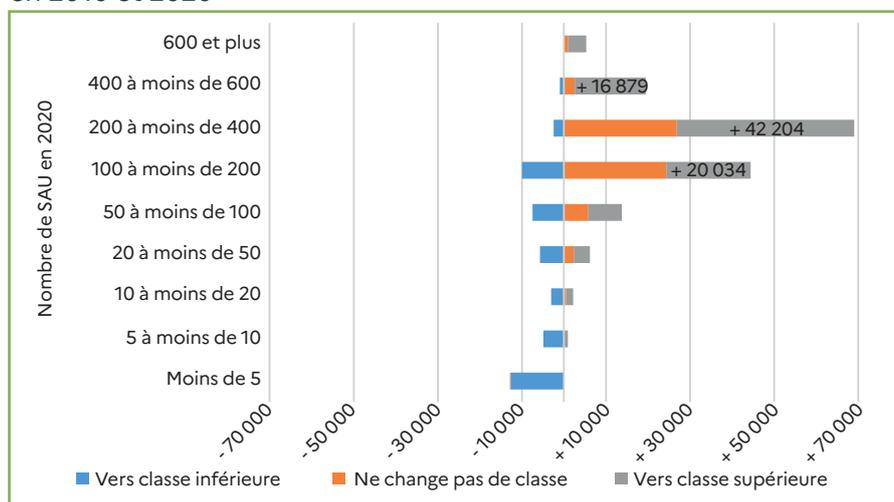
essentiellement par les exploitations de plus de 100 ha.

Tableau 4
Trajectoire des exploitations selon la superficie agricole utilisée (SAU)

Nombre		Situation en 2010									
		Moins de 5	5 à moins de 10	10 à moins de 20	20 à moins de 50	50 à moins de 100	100 à moins de 200	200 à moins de 400	400 à moins de 600	600 et plus	Total
Situation en 2020	Moins de 5	6 685	270	90	74	63	24	4	0	0	7 210
	5 à moins de 10	306	1 542	162	41	19	s	s	0	0	2 085
	10 à moins de 20	58	272	1 268	128	19	s	s	0	0	1 750
	20 à moins de 50	31	29	217	1 856	123	19	4	0	0	2 279
	50 à moins de 100	18	8	16	281	2 839	184	8	0	0	3 354
	100 à moins de 200	s	5	6	24	500	5 064	145	s	0	5 756
	200 à moins de 400	s	0	0	0	21	573	2 371	s	0	2 994
	400 à moins de 600	0	0	0	0	0	7	120	187	10	324
	600 et plus	0	0	0	0	0	0	7	12	35	54
Total		7 109	2 126	1 759	2 404	3 584	5 888	2 662	229	45	25 806

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Graphique 5
Evolution des exploitations pérennes selon leurs classes de SAU en 2010 et 2020



Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

MÉTHODOLOGIE

A partir des identifiants SIRET, PACAGE et numéro EVV (casier viticole) des exploitations en 2020 et 2010, un appariement a été réalisé – sur la base de chacun de ces trois identifiants et du code commune siège – afin d'établir une correspondance entre exploitation 2020 et 2010. Cette correspondance caractérise ainsi chaque exploitation possédant au moins un même identifiant identique en 2020 et 2010.

Suite à ce traitement de données, les 40 989 exploitations du Grand Est en 2020 se répartissent ainsi :

- **[63 %]** 25 806 exploitations dites appariées ou « pérennes » : il s'agit de celles de 2020 retrouvées – au sein de la même commune – en 2010 selon un ou plusieurs identifiants (SIRET, PACAGE, EVV) de façon unique et certaine.
- **[29 %]** 11 907 exploitations non appariées : aucun des trois identifiants utilisés en 2020 par ces exploitations n'a pu être retrouvé pour une exploitation dans la même commune en 2010. Cette catégorie intègre les réelles nouvelles exploitations (installations), ainsi que celles pour qui un événement aurait pu amener à un changement d'identifiant (par exemple changement de statut juridique, de lieu d'implantation du siège...) et celles sans identifiant en 2010.
- **[8 %]** 3 276 exploitations exclues de l'analyse, cet ensemble regroupe les situations suivantes :
 - identifiant non unique en 2020 ou 2010, générant ainsi des doublons (une exploitation d'un millésime RA s'appariant alors à plus d'une de l'autre millésime),
 - discordance dans l'appariement selon l'identifiant ; ainsi, par exemple, le SIRET de l'exploitation A en 2020 renvoie en 2010 vers une exploitation B alors que le PACAGE de A en 2020 correspond à une autre exploitation que B en 2010,
 - 2 306 exploitations appariées uniquement sur la base du numéro EDE qui n'a pas été retenu compte tenu d'une possible confusion entre numéro détenteur et numéro d'élevage.

Remarque : Le SIRET permet d'apparier 22 757 exploitations entre 2010 et 2020. Le recours à d'autres identifiants permet d'accroître l'appariement de 3 049 exploitations mais cela peut générer un léger biais car ces identifiants sont orientés vers certaines activités agricoles.